

Compte-rendu du 1^{er} Conseil de l'école élémentaire de **Chilleurs-Aux-Bois**

Vendredi 14 octobre 2016

Présents	Absents excusés
LEGRAND Gérard, Maire de Chilleurs aux Bois DENIAU Evelyne, Adjointe aux affaires scolaires TARRON Bernard, Adjoint aux travaux GIBERT Sandra, Parent d'élève PINHEIRO , Parent d'élève LE PETIT , Parent d'élève Mme GOUBERT /DDEN CHAMPAGNE Clarisse CP – CE2 HERSANT Clothilde, CM2 MENAGER Marie-Christine, directrice ,CP DERNYS Florence, CE1 MENAGER Jean-Noël, CE2 – CM1 BRULEY Renan, CM1 – CM2	Mr GUERINET CCBG Mme ARNAULT, Parent d'élève. Mme MOULIN, Parent d'élève Mme FENOUM Natacha, Parent d'élève M PIEDOUX, Parent d'élève Mme LEBAS Claire RASED

Monsieur le Maire informe que Mme DENIAU est nommée Adjointe aux Affaires Scolaires. Nathalie MATHURIN continuera de se charger des TAP et de la Garderie, ainsi que du restaurant scolaire .Elle est responsable avec Benoit NIEF LEFEVRE de la conception des menus et du déroulement des repas.

M BOUDIN gère le personnel du restaurant scolaire.

1. Présentation du Conseil d'école

Les membres titulaires :

1° **Le directeur de l'école**, président ;

2° **Le maire** ou son représentant et **un conseiller municipal** désigné par le conseil municipal ;

3° **Les maîtres de l'école** et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;

4° **Un maître du réseau d'aides spécialisées** intervenant dans l'école ;

5° Les **représentants des parents d'élèves** en nombre égal à celui des classes de l'école ;

6° **La déléguée départementale de l'éducation nationale** chargé de visiter l'école ;

7° **L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription** assiste de droit aux réunions.

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections, sur un ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date des réunions aux membres du conseil. En outre, il peut également être réuni à la demande du directeur de l'école, du maire ou de la moitié de ses membres.

Les élections des représentants de parents se sont déroulées vendredi 7 octobre 2016 . 69 parents ont voté sur les 220 inscrits sur la liste électorale, soit un taux de participation de 31% . Sont donc élus en tant que représentants de parents d'élèves :

Moulin Fabienne- Fennoum Natacha Arnault Bénédicte- Pinheiro Florence Gilbert Sandra Piedoux Gilles	<u>Suppléante :</u> Lepetit Anne Julie
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------

2. Effectifs et répartition pédagogique

	Effectifs 2016/2017	Classes		
CP	28	CP	23	Mme Ménager
CE1	24	CE1	24	Mme Dernys
CE2	29	CP / CE2	5+ 16	Mme Champagne
CM1	25	CE2 / CM1	13 + 8	Mr Ménager
CM2	30	CM1 / CM2	17 + 6	Mme Fazilleau
		CM2	24	Mme Hersant
Total	136			

Moyens

Auxiliaire de vie scolaire.

EVS direction (mi-temps avec la maternelle)

Mme Dauphinot (EVS- AVSI) → Assistante de Vie Scolaire Individualisée (Handicap)→
Intervient à mi-temps auprès d'un élève

Rased. Présentation du Rased

Mme Denis-Wilhelm Psychologue scolaire

Mme Lebas. Enseignante spécialisée chargée de l'aide pédagogique.

Permanence au 02 38 91 85 57 (lundi et jeudi de 12 h 15 à 13 h 15)

3. Présentation et vote du règlement intérieur

Approbation du nouveau règlement de l'école

Règlement départemental

+ Règlement pour les élèves élaboré par l'équipe enseignante et le conseil d'enfants

4. Sécurité : exercice incendie et PPMS

Les essais d'évacuation se sont bien passés.(incendie et confinement)

L'alerte intrusion aura lieu après les vacances .

Pour l'alerte intrusion, la gendarmerie est passée et a conseillé de pouvoir sortir le plus rapidement possible. L'alerte intrusion sera déclenchée par sifflet avec relais de tous les enseignants.

Les mallettes PPMS sont en cours de mise à jour par la Mairie. Les enseignants se demandent s'il ne faudrait pas fournir des bouteilles d'eau potable en cas de pollution du réseau de distribution d'eau.

Il est rappelé qu'en cas d'évacuation, la sortie doit pouvoir s'effectuer par les portails. Or, tout le monde n'a pas la clef des portails, et chaque portail a une clef différente, freinant encore plus le temps d'évacuation des enfants. La Mairie doit voir avec la CCBG pour unifier les serrures et fournir des clefs à tout le monde.

De plus, il y a 3 classes identifiées ne possédant de clefs et ne permettant de fermer la porte en cas de confinement. La Mairie doit donc relancer la CCBG afin de changer les serrures. La sortie par le portail côté RD 2152 est un souci également du fait du cadenas, dont les enseignants n'ont pas la clef.

5. Travaux réalisés et à prévoir

➤ Travaux réalisés :

Problèmes électriques du couloir résolus.

Réparation de petites fuites d'eau et remplacement d'une chasse d'eau.

Installation d'une serrure avec une clef électronique (pour un portail)

➤ Travaux à prévoir :

Réfection du couloir et des peintures dans les classes.

Réfection des murs de la salle polyvalente par suppression de la moquette murale.

Remplacement de toutes les chasses d'eau par des boutons poussoirs.

A long termes, les enseignants souhaiteraient qu'il soit installé dans chaque classe soit un TBI, soit un tableau blanc et un vidéoprojecteur.

Les enseignants pourraient participer à hauteur de 1 100 Euros.

M TARRON précise que la CCBG fera intervenir un serrurier sous 15 jours pour les portes équipées de clefs électroniques.

Le Ménage doit être poursuivi ainsi : un jour sur deux aspirateur, le lendemain lavage.

Le TBI est défaillant en mode interactif.

L'internet fonctionne très mal et les enseignants souhaiteraient qu'il y ait internet dans toutes les classes. La Mairie va consulter une entreprise spécialisée.

➤ Achat de mobilier :

Mme MENAGER signale que des chaises seront à renouveler.

6. Présentation des activités éducatives

- PROJET D'ECOLE

Le projet d'école est en cours d'élaboration, mais n'est pas encore défini en totalité. Il sera présenté au prochain conseil d'école.

PRESENTATION DES ACTIVITES EDUCATIVES

JMF de FLEURY LES AUBRAIS + ateliers dans l'école.

Sortie au Musée de Beaux Arts : atelier pour les CP (couleurs) et CE1 (corps et mouvement).

Sortie au CCNO avec formation des enseignants et spectacle de fin d'année.(Projet danse « vivre ensemble »)

Sortie à la déchetterie pour les cycles III

Sortie au Zénith d'Orléans (cycle3) pour aller voir un opéra collaboratif en lien avec le projet proposé par l'inspection (opéra)

Les CP et CE1 effectueront une correspondance avec Neuville aux Bois.

Intervenants sportifs :

Basket : période 1 et 2, Handball : période 3, Volleyball (cycle 3) : période 5.

Intervenant Musique par la compagnie CIGALES ET GRILLONS à partir de Janvier pour le cycle 2

Natation : pas de créneaux possibles actuellement.

Les enseignants souhaiteraient créer un site internet de l'école.

L'Ecole primaire souhaiterait demander une participation de 1 500 Euros de la part de la commune pour le financement des intervenants et activités.

La Mairie s'engage sur 1 000 Euros.

Il est annoncé que le solde du compte des Amis des Ecoles sera réparti entre les deux écoles au prorata du nombre d'élèves.

COOPERATIVE SCOLAIRE

Il y a actuellement 8000 Euros grâce à la tombola et la vente de DVD du loup.

Vente des photos de classe : 12 Euros la photo de groupe seule et 20 Euros la pochette avec les photos individuelles.

Si les enseignants souhaitent mettre un article, le Chilleurs info est à boucler pour le 5 novembre 2016.

Les enseignants annoncent qu'ils ont stoppé les cotisations à l'USEP.

MODIFICATION DU TEMPS SCOLAIRE

Les professeurs déplorent les rythmes scolaires actuels, ne convenant pas du tout aux enfants et ne permettant pas de bons apprentissages.

Au niveau de la Communauté de Communes, pas de modification avant la rentrée 2018.

La Mairie propose de réaliser une réunion du COPIL afin de faire un bilan courant Novembre 2017 ou Janvier 2018 (date à fixer par la Mairie).

7. Questions diverses

La fête de l'école aura lieu le 30 juin au soir après l'école à la salle Jeanne d'Arc, avec chorale, tombola et repas partagé.

Les prochains conseils d'école auront lieu les **3 février 2017 et 16 juin 2017.**

Mme PINHEIRO rappelle qu'il serait bien de donner un nom d'école qui pourrait être institué, soit par conseil d'enfants, vote, sondage...

Mme DERNYS souhaiterait qu'il soit mis en place un parcours de billes dans la cour de l'école.

La Mairie devra fournir les diverses adresses mail des élus responsables des différents services avec diagramme de répartition des tâches et secteurs.

Sandra GIBERT devra fournir les adresses mail des parents d'élèves à Mme MENAGER afin d'envoyer les convocations aux prochains conseils d'école.

La Mairie devra refaire une clef de la porte intérieure de la salle de danse.

Etude surveillée : 51 élèves répartis en 4 groupes. Plus d'inscriptions possibles

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, le conseil d'école est levé.

Les membres du conseil